

La Com Com : à quoi ça sert au quotidien ?

La Comcom est censée reprendre les compétences de plusieurs villes et villages qu'ils ne peuvent seuls assumer, afin de les mettre en œuvre pour l'intérêt de tous : Financement, Amortissement, Gestion. L'assainissement : premier exemple marquant. L'intérêt d'une Comcom aurait été de construire une STEP commune afin de limiter les effets économiques et de pouvoir bénéficier d'un maximum de subventions. L'amortissement serait alors assumé par une population plus importante, les taxes rendues abordables par le plus grand nombre. Enfin, la maintenance est contenue à un seul site, concentrant ainsi toutes les attentions en cas d'incident.

La C2VRM marche sur la tête : chaque commune va posséder sa propre STEP, cumulant ainsi toutes les difficultés liées à la multiplicité des dossiers à suivre et à gérer, ainsi que des sites à maintenir. Le remboursement d'une station sera réalisé par les habitants qui l'utilisent ; autrement dit, Pouxoux paiera pour celle de Pouxoux, Arches pour Arches, etc ... Où est l'intérêt ? Si la commune avait conservé cette compétence, rien n'aurait été différent !

Le Maire de Pouxoux est vice-président de la Com Com chargé de l'assainissement cependant tout est fait par M. Eymard Président qui justifie pour le coup ses émoluments.

C'est simple, il faut demander à chaque réunion de Conseil Municipal où en est le projet de station d'épuration (STEP) pour s'entendre répondre : un jour, c'est fait ; un autre jour, je ne sais pas ! Alors qu'à Arches le plan de la station existe (cf. Bulletin n°8 Com Com décembre 2012). La situation à Pouxoux est lamentable. Je vous invite à relire l'article de Jean HANTZ du 16 février 2011 (rubrique : Entretien avec ...) sur les rendez-vous manqués, car ça continue.

Nous apprenons que notre station d'épuration va être plus coûteuse et de moins bonne qualité que le projet d'origine. Pourquoi ? Car la Com-Com n'a pas été capable de négocier correctement avec UN propriétaire, rue de la Moselle et va voir son projet capoter, c'est n'importe quoi.

Mais si les affaires ont été menées comme pour l'intégration de la Commune d'Eloyes à une Communauté de Communes, cela ne m'étonne plus ! Car la Com Com, par son Président, a fermé la porte à nos voisins loyas, c'est ça la solidarité intercommunale ?

La Com Com : ça sert aussi à faire payer plus ! Toujours à propos d'assainissement, faites le calcul, additionnez vos factures d'eau et les deux d'assainissement (2 par an ça se voit moins, mais ça fait plus) et comparez avec 2007/2008.

Et combien cela va coûter, 2 fois, 3 fois plus lorsque la STEP verra le jour en 2013/2014 ?

Encore plus fort : depuis le début, nous expliquons que la Comcom devrait être un moyen de rassembler les efforts afin de répartir les coûts. Pour se justifier de choix malheureux, on nous rabâche que les budgets doivent être absolument équilibrés et qu'il faut que les communes mettent EN PLUS la main à la poche !

Ainsi, les gens sont taxés une PREMIERE fois directement lors de la facturation (en relation avec la facture d'eau) ; mais aussi une SECONDE fois, avec leurs taxes foncières et d'habitation, puisque la commune verse directement 66000 euros chaque année depuis 2011 ; enfin, une TROISIEME FOIS, puisque la commune va payer 50%, en moyenne, des nouveaux travaux de pose des canalisations d'égouts !!!

La cerise sur le gâteau : à travers ces deux derniers SUR-impôts, c'est toute la population du village qui est taxée ; il faut aussi comprendre que les habitants qui ne bénéficieront jamais des égouts et qui paient l'entretien de leurs fosses et le SICOVAD pour ses visites, paient aussi ce désastre. Alors, toujours solidaire ?

Monsieur Eymard annonce la couleur ! Il est vrai que l'an prochain on vote, ce n'est pas le moment de donner des chiffres.

La Com Com n'exerce pas toutes les compétences pourtant votées par nos élus. Ainsi cela fait déjà deux fois que je demande aux représentants de Pouxoux que la Com com redonne aux Communes la compétence en matière de photovoltaïque, mais ont-ils transmis cette requête ? Je vais devoir écrire directement au Président.

A quoi ça sert disais-je ? Ah, les crèches ! Ca, c'est bien pour nos jeunes ménages. Simple rappel : la crèche de Pouxoux existait bien avant la Com Com (2005) et accueille pour 20% d'enfants d'Eloyes.

Depuis les crèches de Dinozé et Xertigny (en 2013) sont ou seront réalisées. Je rappelle également que la crèche de Pouxoux à fait suite à la cantine scolaire dont je (Jean-Louis Thomas) revendique la paternité et à la garderie périscolaire. Développée à Pouxoux, cette compétence aura été mutualisée à l'ensemble de la Comcom. Tant mieux pour les autres ; mais quand est-ce que nos Pexéens profiteront à leur tour des bienfaits de cette belle et grande comcom ?????

Dernier point, si la Com Com se dit équitable, elle doit retenir la commune pour le projet de plateforme bois. Pouxoux s'est positionné dès que la chaufferie-bois a été décidée, la commune a acquis des terrains à côté d'Agresta.

Depuis Hadol puis Xertigny se sont mis sur les rangs, belle solidarité ! A suivre ...

Jean-Louis THOMAS et Damien SIBILLE